

## Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)

2. **Assemblées publiques de consultation** : (19 h 30)

- ➔ • **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21439Mb*, R.C.A.2V.Q. 229**  
(Réf. : Boulevard Saint-Jacques – Centre de services Saint-Jacques)
- **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21210Ra et 21602Cb*, R.C.A.2V.Q. 230**  
(Réf. : Boulevard Pierre-Bertrand, au nord du corridor des Cheminots)

3. Retour à l'assemblée du conseil (21 h)

*N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.*

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de l'Arrondissement des Rivières présentera le contenu des projets de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

**Pour plus d'information**, vous pouvez contacter la Ville de Québec au 311 ou consulter le site Internet :

[www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)

(choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)



**Besoins particuliers**

Nous en faire part au plus tard le 17 septembre 2018.

### Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214

[mario.demeule@ville.quebec.qc.ca](mailto:mario.demeule@ville.quebec.qc.ca)



# CONSEIL DE QUARTIER

## NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



## INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

**Le mercredi 19 septembre 2018, à 19 h**  
au centre communautaire Lebourgneuf,  
salle Théâtre-Photo  
1650, boulevard La Morille

**Sujet à l'ordre du jour :**

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21439Mb*, R.C.A.2V.Q. 229  
(Réf. : Boulevard Saint-Jacques – Centre de services Saint-Jacques)



## Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement à la zone 21439Mb. Cette zone est située approximativement à l'est du boulevard Saint-Jacques, au sud de la rue d'Alésia, à l'ouest du boulevard Lebourgneuf et au nord de la rue De Celles, comme illustrée par une trame grise sur le plan ci-contre.

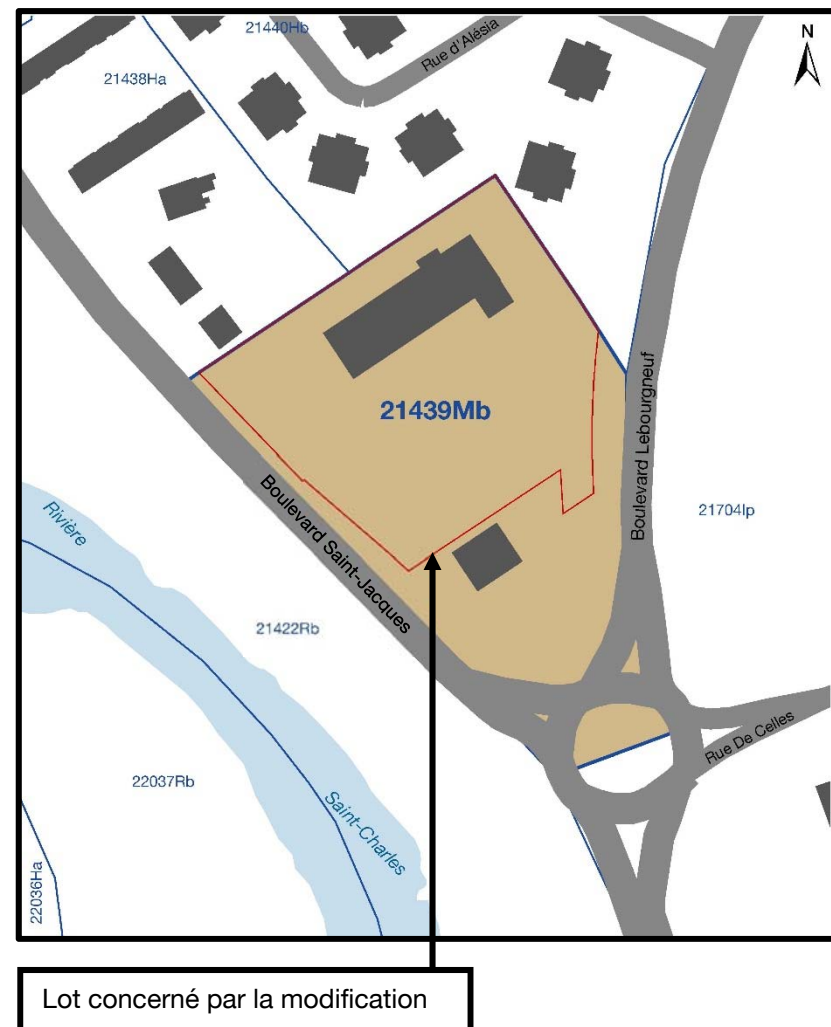
Ce projet de modification vise à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment appartenant à la Ville de Québec, localisé au 5548, boulevard Saint-Jacques.

Les travaux d'agrandissement consistent en la démolition d'une partie du bâtiment et son remplacement par de nouveaux espaces dont la superficie de plancher est plus grande que la partie actuelle à démolir. Le projet vise à regrouper les activités des équipes de la Division exploitation et entretien du Service de la gestion des immeubles. Le bâtiment sera réaménagé en deux parties distinctes : la première comprend les bureaux des chargés de projet et des contremaîtres, la salle de repos des employés et des salles de rencontres. L'autre partie accueille les ateliers pour les quatre secteurs d'opérations des équipes suivantes : menuiserie, électricité, plomberie et l'équipe de la réfrigération, de la climatisation et du chauffage.

**Pour ce faire, les modifications réglementaires suivantes sont proposées pour la zone 21439Mb :**

- 1) Assouplir la gestion des droits acquis dans la zone.
- 2) Modifier les dispositions concernant les écrans visuels afin de :
  - Maintenir l'obligation d'installer une clôture opaque le long des lots résidentiels adjacents, mais rendre optionnels les aménagements paysagers si l'espace disponible ne permet pas la plantation de haies. Les aménagements paysagers seront réalisés en fonction des espaces disponibles.
  - Raccourcir le tracé des écrans visuels indiqué au plan de zonage qui passe actuellement à l'intérieur des emprises des boulevards Saint-Jacques et Lebourgneuf et des stationnements situés à proximité du boulevard Lebourgneuf.

## Plan de localisation



**Bienvenue à toutes et à tous!**